



Conseil économique et social

Distr. générale
5 juin 2003
Français
Original: anglais

Comité du programme et de la coordination

Quarante-troisième session

Session de fond, 9 juin-3 juillet 2003

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire et annotations

Additif

4. Questions relatives au programme :

b) Projet de révision du plan à moyen terme pour la période 2002-2005

Projet de révision du Programme 23 (Information)

1. En application du paragraphe 150 de la résolution 56/253 de l'Assemblée générale en date du 24 décembre 2001 et compte tenu du rapport du Secrétaire général intitulé « Renforcer l'ONU : un programme pour aller plus loin dans le changement » (A/57/387 et Corr.1), une étude d'ensemble des activités du Département de l'information a été menée. Au paragraphe 11 de sa résolution 57/300, l'Assemblée générale a accueilli avec satisfaction les propositions du Secrétaire général visant à améliorer la prestation de services d'information efficaces et bien ciblés, notamment celle consistant à restructurer le Département de l'information du Secrétariat, en se conformant à ses résolutions et décisions sur la question. Au paragraphe 12 de la même résolution, elle a invité le Comité à participer activement à ce processus.

2. En conséquence, à sa vingt-cinquième session tenue du 28 avril au 9 mai 2003, le Comité de l'information a examiné le rapport du Secrétaire général intitulé « Réorientation des activités des Nations Unies dans le domaine de l'information et de la communication » (A/AC.198/2003/2), dans lequel sont présentés en détail la nouvelle structure et les concepts opérationnels du Département. Au paragraphe 33 de son rapport (A/58/21), le Comité a pris acte avec satisfaction de la nouvelle structure du sous-programme.

3. Une révision est donc proposée pour remplacer le Programme 23 (Information) du plan à moyen terme pour la période 2002-2005, révision approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 57/282 du 20 décembre 2002. Le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005 tient compte de la nouvelle



structure du sous-programme, qui est différent du programme 23 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005 (A/57/6/Rev.1).

4. Le projet de révision du Programme 23 (Information) sera soumis au Comité pour examen.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur le projet de révision du plan à moyen terme pour la période 2002-2005 : Programme 23 (Information) (A/58/90).
